

Chronique du Lot

Nos sénateurs

Dans le scrutin relatif à la nomination des membres du bureau du Sénat, nous relevons avec plaisir le nom de M. Louis Garrigou, le sympathique et dévoué sénateur du Lot, qui a été élu secrétaire par 200 voix sur 212 votants.

Nous adressons à M. Garrigou nos bien vives félicitations.

A la mémoire de M. Philippon

A l'ouverture de l'audience de la chambre criminelle de la Cour de Cassation, le président Caous a salué la mémoire du conseiller Philippon, érasé par une automobile sur un passage clouté, rue des Plantes.

L'avocat-général Siramy, au nom du parquet de la Cour de Cassation, et M^e Coutari, au nom du barreau, se sont associés à cet hommage.

Intendance

Notre compatriote M. l'intendant général de 2^e classe Aliberti, directeur des services de l'intendance de la division d'Alger, est placé dans la 2^e section (réserve) du cadre du corps de l'intendance militaire.

Nous adressons à notre compatriote M. l'intendant général Aliberti, qui est originaire de Saillac (Lot), nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite.

Enregistrement

M. Henri Prat, receveur de l'Enregistrement à Latronquière, est nommé à Cahors.

M. Séguy, receveur de l'Enregistrement dans la Haute-Marne, est nommé à Latronquière.

Service vicinal

M. Boudet, cantonnier à St-Géry, est nommé à Villesèque.

Loterie Nationale

Le tirage de la 1^{re} tranche de la Loterie Nationale 1938 aura lieu le mardi 8 février, à 21 heures, salle Pleyel, à Paris.

LES TRUFFES

A la foire de Martel, apport de 10 quintaux de truffes qui ont été vendues de 80 à 100 fr. le kilo.

A la foire de Souillac du 19 janvier, 200 kilos de truffes ont été vendus au prix de 80 à 90 fr. le kilo.

Syndicat des Trufficulteurs

L'Assemblée générale des membres du Syndicat des Trufficulteurs du Lot aura lieu le samedi 29 janvier, à 10 h. 45 à la Maison de l'Agriculture.

Ordre du jour : Compte rendu moral et financier. Règlement des cotisations. Compte rendu de la conférence tenue entre MM. les Présidents de la Chambre d'Agriculture, du Syndicat des Négociants en truffes et du Syndicat des Trufficulteurs pour les fraudes pratiquées en Suède et sur la truffe et création d'une marque déposée. Renouvellement du Bureau. Communication d'une lettre de M. le Président du Syndicat des fabricants de conserves demandant certaines modifications dans la présentation des truffes sur les marchés. Propositions de réponse du Président. Analyses des conséquences pouvant résulter des modifications proposées sur les transactions dans les marchés aux truffes, par la lettre précitée. Questions diverses.

Réduction de certaines taxes télégraphiques

Le directeur des P.T.T. communique : M. Jean Lebas, ministre des postes, télégraphes et téléphones, vient de décider que les télégrammes ordinaires échangés entre la France, d'une part, la Nouvelle-Calédonie, ses dépendances et les établissements français de l'Océanie, d'autre part, seront uniformément taxés à 23 fr. 55 par mot ; il en résulte des réductions de tarifs variant de 2 fr. 10 à 7 fr. 75 par mot.

Les taxes des télégrammes transmis par la voie radiotélégraphique entre deux territoires coloniaux français seront également réduites.

Les nouveaux tarifs ont été mis en vigueur à partir du 16 janvier.

Fermeture tardive

Pour fermeture tardive de son établissement, contravention a été dressée à Mme Verbiguini, débitante à St-Céré.

Automobiles

Simca-Fiat

La SIMCA CINQ est la voiture supérieure, par sa faible consommation, et tous ses perfectionnements. C'est la voiture économique.

Essais à volonté

Agent : PRADIE, CAHORS

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 22

DIMANCHE 23 (à 21 heures)

DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Le chef-d'œuvre de l'année

L'Escadron Blanc

un film d'Augusto Genina

tiré du célèbre roman

de Joseph Prud'homme

(Prix Goncourt 1935)

...Eh bien ! je viens de voir « L'Escadron Blanc »... C'est d'une beauté qui arrache les larmes. Et j'ai pleuré... Alors, allez voir ce film.

C'est le plus beau dont nos écrans se soient illuminés depuis longtemps, j'allais écrire, depuis toujours ?

P. MARMONT.

LES CADETS DU QUERCY

Les Cadets du Quercy ont été cruellement frappés parmi leurs adhérents et dans leur Comité directeur.

Le samedi 15 janvier, notre ami Jean Cazes, originaire de Catus, trésorier adjoint depuis plusieurs années de notre Société, a été renversé et mortellement blessé, route de Fontainebleau, par un automobiliste qui a pris la fuite.

Le lendemain, 16, M. Philippon, Conseiller à la Cour de Cassation, membre honoraire de notre Société, était, à l'angle de la rue des Plantes et du boulevard Brune.

A Mme Ausset, fille de M. Philippon, à notre ami Ausset et à leur fils Bernard ; à Mme Cazes, à Mme Jousset, fille de M. Cazes, et à M. Jousset, notre aimable trésorier adjoint, les Cadets du Quercy adressent l'expression de leurs condoléances les plus attristées et s'associent de tout cœur au deuil cruel qui les frappe.

Gaston DAVID,
Secrétaire général des Cadets,
150, boulevard Péreire, 17.

ASSURANCES SOCIALES

M. le Ministre du Travail vient de préciser que, sous réserve de la jurisprudence des Tribunaux, il y a lieu de considérer comme relevant des Assurances sociales (catégorie des assurés obligatoires) si leur rémunération n'excède pas le chiffre-limite :

a) les ouvriers peintres-décorateurs stucateurs, étagistes, ciriers, raboteurs de parquets et carreleurs, inscrits ou non au registre des métiers, lorsqu'ils travaillent à la tâche, à l'heure ou à la journée pour le compte d'entrepreneurs ;

b) les gardes d'enfants, infirmières et gardes-malades rémunérées à l'heure ou à la journée et se rendant au domicile des particuliers lorsqu'elles sont envoyées par une œuvre ou une entreprise qui fournit le travail aux intéressées et retient une part de leur gain. Dans ce cas, les obligations incombant à l'employeur sont à la charge de l'œuvre ou de l'entreprise qui les envoie ;

c) les vendeurs de journaux, lorsqu'ils sont liés par contrat avec l'administration du journal ou le distributeur.

Par contre, les ouvriers visés aux paragraphes a et b et les couturières travaillant de façon indépendante chez eux ou au domicile des particuliers, sont considérés comme des artisans et ne sont pas susceptibles d'être immatriculés à l'assurance obligatoire.

De même les personnes exerçant une profession libérale, qui donnent des leçons particulières ne relèvent pas de l'assurance obligatoire pour ces leçons ou répétitions si elles sont directement rétribuées par les élèves ou les parents d'élèves, la rémunération demandée ayant pour contrepartie un travail dont le professeur reste juge et étant fixé non pas tant en raison du temps dépensé que de la valeur personnelle du professeur et de la nature de l'enseignement.

Lorsque les travailleurs des diverses catégories visées ci-dessus relèvent de l'assurance obligatoire, le précompte doit être opéré, lors de chaque paye, par l'employeur, qui doit acquitter la double contribution conformément à l'article 2 du décret-loi du 28 octobre 1935 ; la contribution de l'employeur reste exclusivement à sa charge, toute convention contraire étant nulle de plein droit (article 2, par. 8 dudit décret-loi).

Petites annonces économiques

PROFESSEUR D'ANGLAIS donnerait leçons particulières aux enfants et adultes, à domicile s'il est nécessaire. S'adresser à Miss Langlois, à l'Ecole Normale de Jeunes Filles à Cahors.

ON DEMANDE BONNE pouvant faire magasin. Préférence non couchée. Bureau Journal.

EDEN

SAMEDI et DIMANCHE (à 20 heures 45)

DIMANCHE (matinée à 14 h. 45)

Deux superbes films au programme

On ne roule pas Antoinette

désopilante comédie vaudeville

avec une remarquable distribution

Armand BERNARD, PAULEY

SAINT-GRANIER, Pierre STEPHEN

Alice TISSOT et Simone RENANT

ET

La dernière Rumba

avec les merveilleux et inoubliables

interprètes de « Boléro », de Ravel

Carole LOMBARD et Georges RAFT

CAHORS

NOTRE FEUILLETON

Pour succéder au feuilleton qui prend fin aujourd'hui, nous avons fait choix d'une œuvre émouvante due à la plume du réputé romancier Magali :

Un Amour comme le nôtre

Et nous sommes assurés qu'il obtiendra le plus vif succès auprès de nos lecteurs.

Révision des listes électorales

Le 16 janvier, s'ouvrira la période d'inscription sur la liste électorale. A cette occasion, le Maire de Cahors croit utile de rappeler à ses administrés les formalités à remplir pour se faire inscrire :

a) Période d'inscription. — Du 16 janvier au 4 février 1938 inclus : tous les jours, au bureau de la Mairie, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, le 4 février jusqu'à 24 heures.

b) Electeurs qui n'ont pas quitté Cahors. — Afin d'éviter des contestations ou des erreurs et pour faciliter le classement dans les sections de vote, les électeurs qui ont changé d'adresse devront en faire la déclaration au bureau de la Mairie.

c) Electeurs qui ont changé de domicile. — Pour obtenir leur inscription, ces derniers, y compris les fonctionnaires porteurs d'une pièce d'identité (livret militaire, livret de famille, carte d'électeur, carte de combattant, etc.), devront se présenter au bureau de la Mairie entre le 16 janvier et le 4 février 1938. Ils signeront sur le registre des demandes d'inscription et rempliront une demande de radiation qui sera adressée à la Mairie de leur ancienne résidence.

Règle générale, il faut, pour être inscrit sur la liste électorale d'une commune, six mois de résidence dans cette commune, sauf pour les fonctionnaires.

MESDAMES,

Afin de satisfaire à toutes les demandes de notre nombreuse et aimable clientèle

Notre Réclame d'Indéfrisable

à 85, 100 et 120 francs

parue précédemment se poursuivra jusqu'à FIN JANVIER

Vous apprécierez la

Beauté, la Perfection et le Fini

DE NOTRE TRAVAIL

Souvent imité, jamais égalé

Maison E. POPOVITCH

Spécialiste réputé d'Indéfrisable

4, rue Foch, CAHORS — Tél. 170

Grive nordique

Ces jours derniers, M. Fernand Frayssé, de Gréalou, trouva dans son champ une grive de l'île d'Helgoland, comme en faisait foi une petite baguette entourant une patte.

Sur cette baguette, on lit l'inscription suivante : « Vogelwarte Helgoland 543, 115. A Germanien. »

L'infortunée voyageuse était à moitié dévorée par un faucon.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 14 au 21 janvier 1938

Naissances

Valette Michel, à Coly.

Vincent René, rue Wilson.

Pagès Christian, rue Wilson.

Delmas Jeanne, rue Wilson.

Roubert Micheline, rue Jean-de-Vayrac.

Rougé Paulette, rue Wilson.

Publications de mariages

Laborie Pierre, employé de commerce, et Desseaux Armandine, s.p., à Cahors.

Grueghe René, forain à Salviac (Lot), et Dolhem Léa, s.p., à Cahors.

Selves Lucien, coiffeur, et Dedieu Solange, s.p., à Vitry-sur-Seine.

Décès

Sabaté Paulin, cultivateur, 61 ans, rue Wilson.

Minhiot Léon, cultivateur, 78 ans, 10, rue St-Pierre.

Espitalié Pierre, ex-employé d'intendance, 74 ans, 64, bd Gambetta.

Carriol Aimée, s.p., 79 ans, 6, Allées Fénelon.

Grinaud Odette, s.p., 64 ans, Cours Grande-Chartreuse.

Bergon Jeanne, Veuve Astruc, s.p., 84 ans, 15, rue Victor-Hugo.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 23 janvier et le lundi matin 24 janvier par

Pharmacie LESTRADE

Place du Marché

SERVICE MEDICAL

Le service médical sera assuré, le dimanche 23 janvier, par M. le Docteur Mendailles.

ATTENTION

L'Agent exclusif de la FRANÇAISE CAPITALISATION

prévient ses adhérents qu'il est de leur intérêt de ne pas se démunir de leurs titres. Renseignements gratuits, 14, rue de l'Université, Cahors.

AU SUJET DES MARCHES AUX TRUFFES

Dans un précédent numéro, nous avons publié une note des trufficulteurs demandant la réunion de leur Syndicat afin d'envisager « les mesures à prendre contre l'offensive des marchands de truffes ».

Le public s'est posé la question : « Pourquoi cette protestation des trufficulteurs contre les marchands ? »

Voici l'explication donnée par les marchands. Ceux-ci déclarent que, quelquefois, ils sont victimes de la mauvaise foi des vendeurs de truffes. Or, comme nous l'avons indiqué ces jours derniers, un négociant de Cahors, trouva dans le lot qu'il avait acheté dans un marché à Cazals, des truffes... garnies de morceaux de plomb.

Mais le fait, disent les marchands, n'est pas unique. Souvent, les acheteurs trouvent des truffes qui contiennent, notamment, des cailloux ou de la terre glaise. C'est un préjudice qu'ils subissent et contre lequel, en général, il n'y a rien à faire.

Eh ! bien, les marchands ont pris une décision. Comme les truffes maquillées se trouvent, toujours, dans le fond du panier, ils exigent, dès lors, que le panier soit vidé, que les truffes soient débarrassées.

Les vendeurs ne sont pas satisfaits de cette mesure, car, comme on le sait, par suite des déballages des truffes, celles-ci s'éffritent, s'abîment et ne peuvent que perdre de leur valeur. Et c'est contre ces déballages qu'ils protestent.

Mais, d'autre part, les marchands ne veulent pas être dupes. Voilà la question !

Sans doute, la loyauté de la plupart des trufficulteurs est certaine, et il est regrettable que, par la... faute de quelques mauvais vendeurs, ils soient victimes de la décision prise par les marchands. Mais, hélas ! le vieux proverbe est toujours vrai, n'est-ce pas ? « Les bons paient pour les mauvais !... » Espérons qu'un accord ne tardera pas à intervenir !

L. B.

Nouveau confrère

Un nouveau journal régional vient de paraître. Il a pour titre « La Garonne » et remplace l'« Express du Midi », qui a cessé sa publication. Le premier numéro de « La Garonne » a paru le samedi 1^{er} janvier.

Nous adressons à notre nouveau confrère nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Classes 1918-1919

Les camarades des classes 1918-1919, désirant participer au banquet annuel, sont informés qu'une réunion préliminaire aura lieu le mardi 25 janvier à 21 heures, chez le camarade Batut, Café des Américains. Au cours de cette réunion, le lieu et la date définitive du banquet seront fixés. Présence indispensable.

Rixe

Mercredi soir, vers 22 heures 1/2, une rixe a éclaté entre le nommé Augusto Castello, 30 ans, maçon, sujet portugais, et sa compagne, Alice Bonnet, veuve Bousquet, 34 ans, demeurant rue Dominic.

Castello reprochait à sa compagne de n'avoir pas préparé le repas du soir. Au cours de la querelle, Alice Bousquet frappa d'un coup de bouteille Castello qu'elle mordit, en outre, aux mains.

D'autre part, la femme Bousquet déclare que Castello l'a frappée avec violence et qu'il tenta, à trois reprises, de l'étrangler après l'avoir renversée et piétinée.

Les voisins, alertés par les cris de Castello et de la femme Bousquet, prévinrent la police. Peu après, les agents Lafon et Mourges arrivèrent rue Dominic et les conduisirent au Commissariat de police. Après un court interrogatoire, Castello et sa compagne furent enfermés au violon.

Judi matin, ils furent présentés au Parquet : ils ont été laissés en liberté provisoire, mais ils seront poursuivis devant le tribunal correctionnel.

Accident du travail

M. Marius Hegray, employé au garage Delcros-Barrat, a été blessé à la main droite par un retour de manivelle. 15 jours d'incapacité de travail.

M. Louis Scols, contremaître à l'usine de conserves Cornil-Delanis, s'est blessé au genou droit, à la suite d'une chute. 18 jours d'incapacité de travail.

Camion contre auto

Un camion, venant des Docks de l'Alimentation, débouchait à l'angle du Pont Valentin, lorsque survint, sur la route des Quais, une auto conduite par M^e Durand, notaire à Labastide-Murat. Une collision se produisit.

Le choc fut violent, mais on n'a pas à déplorer d'accident de personne. Toutefois, les dégâts matériels, qui ont été constatés par M^e Boyer, huissier, sont importants.

Triple contravention

Pour défaut d'éclairage arrière, pour insuffisance d'éclairage avant, pour défaut de panneau de signalisation pour remorque à son automobile, M. Vermande, propriétaire à Latronquière, s'est vu dresser une triple contravention.

Au violon

Judi soir, place Galdemar, le nommé Manuel Pons, dit « le Tatoué », 50 ans, était en état d'ivresse et arrêta les passants auxquels il demandait l'aumône.

L'agent Gaze le conduisit au Commissariat de police et, peu après, « le Tatoué » était enfermé au violon. Procès-verbal lui a été dressé.

AÉRO-CLUB DU QUERCY

Cette semaine, le total des heures de vol est de 13 heures 41, dont 8 heures 15 de double commande.

Pour les membres de l'Aéro-Club, 7 heures 23 de vol avec les pilotes de Nazaris et Faydide, et 2 heures 55 en double commande avec les élèves Barreau René, Faydide et Brunet.

Quatre baptêmes de l'air ont été donnés.

Pour la Section d'Aviation Populaire, 6 heures 18 de vol dont 5 heures 20 en double commande.

Pilotes entraînés seuls : MM. Delmas, Maillat et Valat.

Élèves en double commande : MM. Baldy, Baltrand, Besombes, Conti, Charvet, Fabre, Frayssi, Garrigues, Lacombe René, Lacour, Laroche, Périer, Rouget, Saurt.

L'auto-plan Lacroix-de Nazaris, bi-place, moteur Salmson 40CV., a commencé ses essais.

Sujet du prochain cours : le 23 janvier à 11 heures, à l'Ecole Primaire Supérieure : Empennage. Ailerons. Manœuvres.

D^r BARRET DE NAZARIS.

TOUT pour votre BEAUTÉ

réalisé par

ANTOINE

chez sa spécialiste

Mme IMBERT

parfumerie

18, Boulevard Gambetta

MASSAGE — MAQUILLAGE

MANUCURE, etc...

Téléphone 447

Les Sports

LES JEUNES CADOURQUES

Football-Association. Terrain des Jeunes Cadourques, Avant-Garde Guyonier de Castelnau-Montratrier contre Jeunes Cadourques (Minimes).

Malgré l'absence des trois premières équipes, le terrain des Jeunes Cadourques ne chômera pas dimanche. L'équipe première des minimes jouera sa deuxième rencontre et recevra en match amical l'Avant-garde Guyonier de Castelnau-Montratrier. Nous connaissons peu l'équipe visiteuse ; l'an dernier, elle remportait à Cahors une nette victoire, mais devait sur son terrain s'incliner par le même score. Nous connaissons par contre l'équipe locale. En face de Gourdon elle fit, jeudi dernier, une partie remarquable par la sûreté des passes, le contrôle de la balle et une technique étonnante jouant un jeu d'équipe lié, plaisant et efficace. Les minimes Cadourques défendront leurs couleurs avec courage. La partie n'aura pas l'attrait des matches de championnat. Elle sera sûrement intéressante à suivre.

Amis des Jeunes Cadourques, venez encourager les jeunes espoirs. L'entrée sera libre. Coup d'envoi à 14 h. 30.

Notons, en passant, que cette semaine, les Jeunes Cadourques ont fait jouer cinq équipes. La première bat Bretenoux (4 à 0), la seconde doit s'incliner devant le Stade Cadurcien (4 à 1), la troisième prend le meilleur sur Saint-Gabriel (6 à 3), la quatrième bat Gourdon (8 à 1), la cinquième fait match nul avec Gourdon (0 à 0). Goal average 19 — 8 = 11. C'est l'équipe quatrième qui jouera dimanche contre Castelnau.

Merci aux membres honoraires qui en acceptant (quelques-uns en demandant) leur carte, permettent aux Jeunes Cadourques d'envisager l'avenir avec confiance.

A FIGEAC.

Rugby. — Au Groupe Sportif Figeacois. — Le match qui opposait à Dècazeville, pour la 3^e fois cette saison, les deux compétiteurs de promotion, Figeac et St-Céré, s'est terminé à l'avantage de ce dernier club qui triompha par 11 points, 2 essais, 1 but, 1 but sur coup franc à 0.

Sans vouloir chercher d'excuses à cette défaite, disons tout de suite que Figeac fut malchanceux au possible. A la première minute du match Broquin est victime d'un accident et malgré tout son courage ne sera plus d'aucune utilité pour son quinze, sa blessure au genou l'empêchant de se déplacer.

A la dixième minute de la partie, un coup franc sanctionne trop durement une faute figeacoise. La balle heurte la barre transversale mais rentre cependant en but. Figeac qui ne joue qu'à 14 domine toutefois le 15 adverse qui touche plusieurs fois de justesse.

Après le repos, l'arbitre intimidé par le public prive Figeac de son demi de mêlée pendant près de 20 minutes au cours desquelles le Groupe pouvait prétendre égaliser. Jouant à 15 contre 13, St-Céré ne peut cependant forcer les buts figeacois. C'est à 10 minutes de la fin que la malchance continuant, St-Céré donne à suivre sur les 22 figeacois, ces derniers sont en défense prêts à réceptionner, lorsque la balle frappant à nouveau la barre transversale retombe cette fois au pied des poteaux dans les bras d'un avant St-Céréen qui n'a qu'à se coucher pour marquer un essai facilement transformé. Il est trop tard pour que les figeacois puissent remonter cet handicap de 8 points et à l'ultime minute, le rapide allier St-Céréen peut inscrire 3 points de plus à l'actif de son quinze.

Considérations. — St-Céré avait mis sur pied son quinze au grand complet dans lequel Couly et Chabert faisaient leur rentrée. Figeac notait les déflections de Prat et de Poumey, malades. La blessure de Broquin fut un handicap très sérieux pour les rouge et noir

Un lourd héritage

« Très embêté avec son estomac »

C'est un ami, voyageur de commerce, qui a tiré d'affaire le malheureux M. M... Celui-ci était, comme il dit, « très embêté » avec son estomac et tout son système digestif. Le vin lui faisait mal. Il ne savait quoi manger. Sur le conseil de son ami, écrit-il, je mange et je bois comme tout le monde. Je ne ressens absolument plus rien.

Kruschen vient en aide à l'estomac en augmentant la sécrétion des sucs digestifs. Il stimule également le foie, les reins, l'intestin. Il rétablit le parfait équilibre de toutes vos fonctions et vous communique une délicieuse sensation de vigueur et d'énergie.

En vente dans toutes les pharmacies en flacons petit, moyen et grand modèle. double un questionnaire dont ils pourront demander des exemplaires à la Préfecture de Cahors. Ces questionnaires pourront être accompagnés de mémoires, plans, certificats et autres documents à l'appui. Ils devront être adressés à la Préfecture du Lot, au plus tard, le 1^{er} avril 1938.

Recensement des chevaux. — Les propriétaires sont invités à faire immédiatement, à la Mairie de Castelnaud-Montriat, les déclarations de leurs chevaux, juments, mulets et mules ainsi que ceux de véhicules hippomobiles et des bâtis, afin de procéder à leur recensement.

L'Hospitalet
Trouvaille. — Il a été trouvé sur la route nationale n° 20 au Puits-d'Entaste, un paquet contenant des produits pharmaceutiques par M. Monbrun, de L'hospitalet, qui le tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Catus
Foot-ball. — Comme il a été déjà annoncé, c'est dimanche 23 courant qu'aura lieu la rencontre Assier-Catus, match comptant pour la demi-finale du championnat du Lot 3^e série. Après avoir éliminé Padirac de la compétition sur terrain neutre à Salviac, Catus jouera sur son terrain de la Croix Del Sol. Nous tenons à remercier les dirigeants du C.A. et les sportifs salviacois pour l'accueil qu'ils ont réservé dimanche aux deux formations. Nous reconnaissons la valeur de l'équipe de Padirac qui aurait aussi bien pu gagner que la nôtre. Mais, impartialement, on est obligé de reconnaître que Catus domina 80 minutes sur 90. Tous les joueurs de part et d'autre sont à féliciter, tant pour le beau jeu qu'ils ont fourni que pour la courtoisie qui ne cessa de régner durant la partie.

Assier fera donc, dimanche, le déplacement de Catus. Cette équipe est avantagusement connue dans le Haut-Quercy et donnera certainement beaucoup de mal à nos jeunes espoirs. Quel sera le vainqueur ? Il est impossible de le dire. Les équipes aligneront leurs meilleures formations et se surveilleront de très près. C'est à une très belle partie que vous êtes conviés, sportifs de la région. Coup d'envoi, 14 h. 30.

Concots
Encore un. — Avec peine, nous avons appris le décès de Mme Veuve Pachins, survenu dimanche, après une assez courte maladie et à un âge pas trop avancé. Les obsèques ont eu lieu mardi. La défunte laissera un grand vide dans cette famille, car les services qu'elle rendait étaient appréciés.

Nos bien sincères condoléances à toute la famille.

Réflexions. — Nous voilà au 4^e décès pour la première quinzaine de 1938. C'est énorme si on considère que la population a été déjà réduite à 350 habitants. On me dira : ce sont les vieux qui partent, il n'y a donc pas lieu de s'alarmer. J'en conviens, c'est dans l'ordre ; mais ce qui est moins rationnel, c'est que les jeunes ne fassent pas le rempli. Pas une naissance encore pour remplacer les quatre morts de l'année ; et ce n'est pas un effet du hasard, car le nombre de décès reste en général double de celui des naissances. Enfin, ce qui est bien positif, c'est qu'en 1870, la commune avait une population de 1.250 habitants et qu'en 1937, à 67 ans de distance, elle se trouve réduite à 350 habitants. N'est-ce pas terrifiant ?

Et les causes de cette dégringolade ? Certains les chercheront peut-être du côté moral ; moi, je les attribue surtout à des motifs économiques. Mais le premier cas est trop délicat pour que je me permette de l'aborder ; le second est trop complexe pour le traiter aujourd'hui. Voilà pourquoi je me borne à la simple constatation.

Saux
Un suicide. — Le 19 courant, vers 8 heures, Eugène Thévenard s'est suicidé en se tirant un coup de revolver à la tempe, sans que personne puisse supposer que cet homme mette fin à ses jours d'une manière aussi brusque. Il est allé se placer, presque sur le bord de la route qui passe au Brézéguet, et là, sur un tronc d'arbre, froidement, il en a fini avec la vie.

Il avait prémédité son geste, car il avait écrit à M. le Maire que, par suite d'une maladie incurable, il offrait un danger public et qu'il allait en finir avec l'existence. Il a spécifié qu'on n'accuse personne de sa mort. La lettre est arrivée après que l'acte a été commis.

Il est venu à Saux, il y a 6 ans environ, comme domestique ou régisseur. Il était mineur de son état. Il a eu des déboires, quoique jouissant de la médaille militaire et de la pension d'ancien combattant. De toute façon, comme il disait, il ne sera plus une charge pour la société. Il est né à Paris en

1881. C'est un pupille de l'Assistance publique. Il n'a pas de famille dans le pays, étant venu du Pas-de-Calais.

Ah ! Si cette toux pouvait cesser...
Ils sont des milliers qui trainent une existence diminuée par une maladie des bronches, qui voudraient respirer largement, vivre comme tout le monde... A tous ceux-là, nous disons : « Courage, voici le Pulmoil qui va vous sauver. »

C'est un traitement antibactérien nouveau, sous l'influence duquel les pneumons sont décongestionnés. La respiration se dégage, l'irritation est apaisée, l'expectoration diminue, la toux disparaît. Tous ceux qui souffrent de rhume négligé, bronchite aiguë ou chronique, catarrhe, asthme, doivent lui demander guérison. Le flacon de Pulmoil : 12 fr. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Besombes premier adjoint.

Etaient présents : MM. Besombes, Bouyssou, Cabridin, Bonnet, Roques, Desplats, Daynac, Montillet, Ifernet, Clavel, Pons, Nastorg, Labry, Pezet, Despoux, Baraille, Sanarens, Périé, Longe. Absents excusés : MM. Loubet, Delpuech, Auferin, Docteur Négrié.

Le tirage au sort de 7 obligations remboursables de l'emprunt 1935 de 120.000 francs donne lieu au remboursement des n° 15, 27, 33, 52, 66, 79, 88. Application est faite à plusieurs employés communaux de l'échelle de l'eau dans l'avenue Casimir-Marcenac est décidé. — La subdivision en 4 lots du lot concernant les ouvrages de menuiserie et de quincaillerie laissés inachevés par suite de la faillite de l'adjudicataire est approuvée. — Communication est faite du legs de Mme Veuve Carroyrou, décédée, en faveur du Bureau de Bienfaisance. — Est accepté l'abandon gratuit à la Ville par M. Carroyrou, juge, d'une surface de terrain, boulevard Colonel-Teulié, qui permettra l'élargissement du Champ de Foire. — L'état des abonnements, dressé par le Service de l'octroi pour l'année 1938, est approuvé. — Un plan dressé pour la continuation des travaux du Foyer Municipal est approuvé, ainsi qu'un projet complet pour l'amélioration de la circulation dans la rue Boutaric. — Plusieurs demandes d'assistance aux femmes en couches reçoivent un avis favorable.

Le nouvel Hôtel des Postes. — Le nouvel Hôtel des Postes a été ouvert au public dimanche 16 janvier.

Les clients de l'Administration des Postes qui ont pénétré dans le hall du bel édifice ont manifesté leur agréable surprise devant les réalisations dont ils sont les premiers à bénéficier.

Nous sommes heureux de renouveler nos félicitations à M. Bories, architecte des Beaux-Arts, et à tous les techniciens qui ont concouru à l'installation des services et des dispositifs spéciaux facilitant la tâche du personnel dans des conditions remarquables d'hygiène, de modernité et de confort.

La Ville de Figeac aura désormais un Hôtel des Postes digne d'elle.

Rugby. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Marcilhac du Lot
Battue aux sangliers. — Notre société de chasse « la St-Hubert marcilhacoise » organise une battue aux sangliers qui aura lieu dimanche, 23 janvier, dans les bois de Durestat.

Rassemblement des chasseurs au lac du Mas-de-Pages, à 11 heures.

Théâtre
Démographie. — Il a été enregistré en 1937 5 naissances, 2 mariages et 11 décès.

Avis aux Sociétaires de LA FRANÇAISE CAPITALISATION
A la suite de la mise en liquidation de la Société, M. PÉREUX, villa Paul à Cahors, se tiendra en permanence à la Mairie des localités suivantes :

Labenque, le mardi, 25 janvier, à 14 h.
Luzech, le mercredi, 26 janvier, à 14 h.
Cazals, le jeudi 27 janvier, à 14 h.
Gourdon, le samedi 29 janvier, à 14 h.
Objet : Défense des intérêts des Adhérents. Se munir de ses titres.

Arrondissement de Gourdon

Matinée musicale. — Dimanche dernier, 16 courant, une belle manifestation musicale s'est déroulée, à partir de 15 heures, dans la salle des fêtes de l'Ecole maternelle, devant un public nombreux et choisi, au premier rang duquel se trouvait l'excellent Docteur Coulon, maire de Gourdon. On remarquait même dans la salle la présence de personnes étrangères à notre ville.

Le programme de cette séance artistique comprenait des fragments d'œuvres marquantes des plus grands maîtres de la Musique. Ces œuvres furent parfaitement exécutées par l'Union Musicale Gourdonnaise. Il comprenait, en outre, des chœurs appris par les enfants des écoles durant les après-midi de loisirs qui furent également chantés par ces gentils enfants avec beaucoup d'entrain.

Un communiqué paru dans la presse avait annoncé, par avance, qu'un confédéré devait présenter les pièces orchestrales et chorales réservées pour cette matinée.

M. Raymond Savary, le si sympathique médecin-vétérinaire, ancien premier prix de hautbois, à qui cette tâche était dévolue, ne se contenta pas seulement de faire une pure présentation. Avec une éloquence simple, mais à la fois chaleureuse et persuasive, il fit un fervent plaidoyer en faveur de la cause trop délaissée de la Musique, de la vraie Musique qui élève l'âme, enrichit l'idéal, exalte les plus nobles sentiments du cœur humain et procure les plus profondes émotions à ceux qui veulent et savent en goûter les charmes.

Au cours de cet exposé qui fut un véritable régal, tellement le confédéré apporta de formules savoureuses, on entendit les différents morceaux composant le programme, interprétés par l'Union Musicale et les enfants des écoles, sous la direction de l'artiste de talent qu'est M. Sellier, ex-sociétaire des plus importantes associations symphoniques de France. Les enfants chantèrent délicieusement des chœurs de Grétry, Berlioz, Beethoven et Méhul. Les exécutants de l'Union Musicale se firent applaudir dans la « Sérénade » de Schubert, la « Marche Religieuse », d'Alceste de Gluck, l'« Invocation » et le « Chœur des Fiançailles de Lohengrin », de Wagner, la « Marche Solennelle », de Saint-Saëns et enfin dans les « Variations », de Jeanjean, sur le Carnaval de Venise, pour clarinette et orchestre où, soit dit en passant, excellait notre compatriote, le soliste M. Admirat.

L'auditoire ne ménagea pas ses applaudissements : il fut unanime à remercier et à féliciter MM. Sellier et Savary comme ils le méritaient pour lui avoir fait passer un si agréable et si instructif après-midi.

Nous sommes certains que cette réunion aura atteint le noble but poursuivi par les organisateurs : faire connaître et aimer davantage la Musique ; montrer à beaucoup que le monde de la Musique n'est pas obligatoirement le monde où l'on s'ennuie. — H. C.

Salviac
Décès. — Nous apprenons avec peine le décès de notre sympathique concitoyenne, Mlle Antoinette Ducos, survenu subitement à Salviac.

Mlle Antoinette Ducos était âgée de 60 ans.

Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

Au C.A.S. — Le Club Athlétique Salviacois se rendra, dimanche 23 janvier, aux Junies en match comptant pour le Championnat du Lot 3^e série. Les supporters peuvent, d'ores et déjà, se faire inscrire chez M. Rigoutte, Président du C.A.S., ou chez le secrétaire, M. Delbos.

Truffes et foies gras. — A la foire mensuelle du 20 janvier, 450 kg. de truffes furent apportés sur le marché. Prix extrêmes, 75 à 85 fr. le kg. La marchandise était assez belle, certains tubercules étaient cependant gelés.

Foies gras : Apport 80 kg. Prix extrêmes, 45 à 52 fr. le 1/2 kg.

Mariage. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir le mariage de M. Bordes Louis, employé poseur à la Compagnie des chemins de fer P.-O.-M., domicilié à Dégagnac, avec notre très estimée et considérée compatriote, Mme Marie-Gabrielle Fauché, veuve Chauzy, également domiciliée à Dégagnac.

Nous adressons aux nouveaux époux toutes nos félicitations et nos meilleurs souhaits de bonheur.

Sport boules. — Notre société bouliste « L'Amicale Boule de Dégagnac » a remis, dimanche dernier, notre bouledrome en état et a commencé de s'entraîner en vue des joutes futures.

Détentrice du fanion « Lurgie », qu'elle a brillamment conquis l'année passée, elle espère faire encore mieux cette année.

Souillac
Porte-monnaie perdu et retrouvé. — Mercredi, jour de foire, vers 11 heures, M. Bourget, veilleur de nuit à l'artisanat rural de Souillac, a trouvé, rue de la Halle, un porte-monnaie contenant une certaine somme et s'est empressé de le porter à la mairie.

Quelques heures après, M. Laval, de Pinsac, est allé le réclamer et a été tout heureux de rentrer en possession de son bien.

Nous adressons à M. Bourget nos sincères félicitations pour son acte de probité.

Au P.-O. — Nous apprenons que M. Bonnemaure, facteur mixte à Musidan, est nommé chef de bureau à la gare de petite vitesse de Souillac, en remplacement de M. Oustric, nommé à Figeac.

Meilleurs souhaits de bienvenue.

Dernière heure

A la Chambre
Le Cabinet Chaumpey s'est présenté, vendredi soir, devant les Chambres. Dès l'ouverture de la séance, M. Chaumpey a donné lecture de la déclaration ministérielle. « Il ne saurait être question, a dit M. Chaumpey, pour la démocratie française de renier son passé, d'abandonner ses principes, de renoncer à ses espérances. »

Le Cabinet, a-t-il ajouté, « s'efforcera de concilier les légitimes aspirations populaires avec les exigences supérieures de l'intérêt national. Contre tous les désordres, contre tous les factieux, la loi républicaine sera appliquée avec fermeté. »

L'ordre du jour de confiance a été voté par 501 voix contre 1.

Pour ne pas comparaître aux assises
De Paris. — A la veille de comparaître devant les assises de la Seine, le nommé Gibert, meurtrier d'un de ses camarades, s'est étranglé dans sa cellule.

Manifestation communiste
De Paris. — Vendredi soir, plusieurs milliers de communistes, précédés de drapeaux rouges ont parcouru la ville en criant : « Démission Chaumpey, Thorez au pouvoir. » M. Masneux, député communiste, a prononcé un discours.

Deux aviateurs se tuent
D'Istres. — Un avion du centre militaire de Marignane venait de prendre son vol, vendredi soir, quand on le vit s'abattre brusquement. Les deux aviateurs, les sergents-chef Goutelme et Ischellin ont été tués.

AVIS DE DÉCÈS
Mademoiselle ASTRUC-AURICOSTE ; Monsieur ARBOUYS, instituteur honoraire, Madame ARBOUYS, née ASTRUC, leurs enfants et petits-enfants ; Madame Paule BERGON et sa famille ; Madame et Monsieur Antonin BERGON et leur famille ; Madame Veuve Guillaume ASTRUC et sa famille ;
Les familles Pierre HEILHES, DALAT, ASTRUC, BERGON et TULET ont le douleur de vous faire part du décès de

Madame V^e ASTRUC
Née BERGON
leur mère, belle-mère, grand-mère, tante et cousine, décédée jeudi 20 janvier 1938, à l'âge de 84 ans, et vous prient de bien vouloir assister à ses obsèques, qui seront célébrées dimanche 23 janvier, à 13 h. 1/4, en l'Eglise Cathédrale.

Réunion à la maison mortuaire, 5, rue Victor-Hugo.
Ni fleurs, ni couronnes.

AVIS DE NEUVAIN
Monsieur Marcel CALVET, employé à la Société générale, Madame CALVET et tous les autres parents informent leurs amis et connaissances qu'un service de neuvaine sera célébré le lundi 24 janvier 1938, à 9 heures, en l'Eglise Cathédrale, pour le repos de l'âme de

Madame Louise ALAUX
Née DAVID

Pompes funèbres Générales
Succursale de Cahors
Bureau : 71, Boulevard Gambetta (Téléphone : 4.08)
Organisation de convois. INVITATIONS Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

POUR TOUTES PLANTATIONS
Arbres fruitiers, d'agrément et d'alignement, rosiers, plants de vigne

Maison A. Pouzergues
Fondée en 1854
2 bis, rue Emile-Zola, près des Remparts, CAHORS
CRÉATION DE PARCS ET JARDINS
VISITEZ NOS PÉPINIÈRES

A VENDRE
dans très importante localité de la Vallée du Lot
dans son ensemble ou par lots magnifique situation à adaptation agricole ou industrielle, comprenant :

1° MAISON BOURGEOISE, entièrement neuve, tout confort, huit pièces, salle de bain, cave, garage, jardins agrément et potager, 25 ares environ.
2° MAISON RURALE, terrain attenant, un hectare environ.
3° TERRAIN attenant pour constructions, en bordure routes, deux hectares environ.

Pour renseignements et visite des lieux, s'adresser à E. ROBERT, Hôtel Lamouré, à PRAYSSAC, Agent immobilier chargé de la vente.

Cuisinière et FEMME DE CHAMBRE
demandées, 15 km. Paris, traitement intéressant. Adresser offre de service à Bureau Journal qui transmettra.

Du 24 Janvier au 5 Février :
BÉDUÉ-CAINE
101, boulevard Gambetta, CAHORS (en face le Théâtre)
offrira en RÉCLAME
un grand nombre d'articles à des prix sans concurrence
Chapeaux - Corsets
Gaines - Indemallables
Bas - Layettes
VOYEZ SES ÉTALAGES
N. B. -- Escompte de 5 % sur tous les articles qui ne sont pas sacrifiés en RÉCLAME.

ALIMENT COMPLET
pour PORCS, BOVINS, OVINS
MAGDA
mis au point aux importantes
PORCHERIES D'EXPÉRIMENTATION
de LA MADELEINE, près VILLEFRANCHE-de-ROUERGUE
Dépositaires dans toute la Région
Pour le Gros :
LES FILS D'HENRI VIALARS, Fabricants
Villefranche-de-Rouergue - Montauban - Bordeaux
Pour le Lot : **P. LAMBERT, à Cahors** Tél. : n° 90

DES FLEURS NATURELLES
premier choix et des articles funéraires exclusifs toujours chez
Julien THERON
79, Bd Gambetta, CAHORS
Téléphone 248

BRULERIE MODERNE
33, Rue Nationale CAHORS
'CAFÉS ANDRÉ'
Supérieurs aux meilleurs

T.S.F. S.C.R.E.L.
F. DE LÉSELEUC
4, rue du Portail-Alban, CAHORS
Met à votre disposition ses 18 années d'expérience dans la construction et le dépannage de tous postes de T.S.F.
Retenez bien l'adresse
4, rue du Portail-Alban, CAHORS

Déménagements
Groupages
occasion retour de la région sur Paris
PETIT, 65, r. Dulong, Paris. Carnot 46-57
Maximum de récoltes dans vos Jardins et Cultures en lisant L'Almanach du Jardinier
Envoyé à tous gratis et franco avec sa prime gratuite de graines d'Helianthus Red Star, nouvelles fleurs pour bouquets, coloris brillants et inédits. Julien, graines, 103, Bd Magenta, PARIS.

VOG
SON CHOIX UNIQUE DE GANTS ET SACS A MAIN
SES PRIX SANS CONCURRENCE
VOG LE MAGASIN EN VOGUE
VOG
2, PLACE GALDÉMAR-CAHORS

Station Service A. MANDON
RADIO
17, Rue Maréchal-Foch CAHORS - Tél. 225
Sans Fillette oeil vous intéresse : Etant la seule maison de la région spécialisée uniquement en radio, disposant d'un atelier de montage et de réparation le plus moderne et utilisant les services d'un véritable spécialiste, ceci nous permet d'effectuer les dépannages les plus rapides concernant les Postes, amplificateurs, etc. de toutes marques, et de plus seuls nous garantissons toutes nos réparations.
Postes à partir de... 425
Super 5 lampes, toutes Ondes... 890

P. FRANCÈS
Boulevard Gambetta
Tél. 64
Le seul atelier de la Région qui vous dépannera immédiatement quelle que soit la marque de votre poste.

PLANTS DE CHÊNES TRUFFIERS SELECTIONNES
1^{er} Prix, Lauréat de la Prime d'Honneur pour culture spéciale des chènes truffiers
Brochure traitant de la culture de la truffe, vendue franco contre : 5 francs.
L. LAVAL
Propriétaire Trufficulteur MARTEL (Lot)

elle a bien
meilleure mine
depuis que sa
CONSTIPATION
est passée



Il y a quelque temps, cette jeune personne faisait peine à voir : hâve, les traits tirés, le teint brouillé, elle était de surcroît fatiguée, déprimée, en proie aux idées noires et d'humeur impossible.

En quelques semaines, la voilà transformée, le teint pur, la peau fraîche, pleine d'allant et de gaieté....

Que s'est-il passé ? Elle a simplement compris que son état maladif provenait de l'irrégularité de ses fonctions digestives, de la constipation, ce mal du siècle, source de tous ces maux permanents et pénibles qui gâchent l'existence et dégénèrent toujours en affections graves, entérite, appendicite, péritonite....

Elle a fait une cure dépurative et rafraîchissante de plantes alpestres aux vertus éprouvées : une cure de Tisane des Chartreux de Durbon. Ce merveilleux élixir, dont une seule cuillerée contient plus de principes actifs naturels que plusieurs cuillerées de n'importe quelle autre tisane, a doucement réappris à son intestin à fonctionner normalement, et du même coup, tous ses maux ont disparu, elle a reconquis santé, gaieté, confiance....



20 Avril 1934.
J'étais atteinte d'une constipation opiniâtre et chronique avec vertiges et je souffrais le martyre. Une amie me conseilla de faire un essai de votre Tisane des Chartreux de Durbon. Je suis heureuse de vous faire savoir qu'un mois après j'en ressentais les effets salutaires et je suis émerveillée du résultat obtenu ; aussi je vous prie de dispenser de mon attestation.
Mme BAUDON, à Ceyras (Hérault).

TISANE des CHARTREUX de DURBON
Brochure et attestations sur demande aux LABORATOIRES J. BERTHIER, Grenoble
Tisane, le flacon 10 fr. Baume, le pot, 10 fr. Pilules, l'étui, 9,50 Dans les Pharmacies

PRETS EN 48 H. par nos soins de 5.000 à 800.000, Int. 4% net Rembt au gré à Commerc. Indust. Agric. Particul. sur ttes garant. Même signat. Sér. aide pour construire, s'établir, gérances. Discretion. RIEN D'AVANCE au FONCIER RURAL et COMMERCIAL, 42, rue de Paradis, PARIS 10^e

CIRCULATION du SANG
Toutes les femmes doivent savoir que la plupart des maladies dont elles souffrent proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien. Elles doivent surtout NE PAS OUBLIER QUE LA

JOUVENCE de L'ABBE SOURY
remet le sang dans le bon sens. C'est le remède infailible aux moindres maux aussi bien qu'aux infirmités les plus graves qui menacent la Femme depuis l'Age de la Formation jusqu'au Retour d'Age : Règles irrégulières ou douloureuses, Pertes blanches, Suites de Couches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Maladies de l'Intestin, de l'Estomac et des Nerfs, Migraines, Vertiges, Etourdissements, Congestion, Faiblesse, Neurasthénie.
La JOUVENCE de L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUPONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.
Bien exiger la véritable JOUVENCE de L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature.
AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot » 38

LA VEDETTE DISPARUE
PAR GUY DE NOVEL

— En douteriez-vous encore ! fit-il avec reproche.
— Non, fit-elle en baissant les yeux. Je n'en ai plus le droit ! Mais... finissez votre récit !
— Donc, reprit-il, nous ne trouvions rien, toujours rien. C'est alors qu'un beau jour M. Dumaine, à qui je n'avais plus le courage de dissimuler mon chagrin, eut cette géniale idée d'une prime, qui ne serait offerte — bien entendu — que dans les salles du département des Côtes-du-Nord, là seulement où pouvaient, en bonne logique, se trouver des gens qui vous connaissent et qui auraient pu savoir où vous étiez !
— Pas mal trouvé, reconnut Anne, radieuse.
Il se pencha alors tendrement sur elle :
— Fiancée chérie... C'est bien fini de souffrir maintenant, n'est-ce pas ? J'espère que vous êtes heureuse ?
— Oh ! fit-elle en lui ouvrant tout grands ses yeux d'azur, comment pouvez-vous demander !
Mais comme une ombre — oh ! très

légère ! — semblait encore planer sur ses traits, il insista, soudain inquiet.
— Qu'y a-t-il encore qui vous chagrine ? Dites !
— Oh ! dit-elle, c'est que je pense à ma pauvre vieille amie, à qui j'ai tant fait de peine... Et que je voudrais bien qu'elle me pardonne !
— Au même moment, un coup frappé à la porte les fit sursauter.
— Entrez ! cria Philippe.
Le garçon de bureau apparut.
— Je vous demande pardon, Monsieur et Madame, s'excusa-t-il, mais... des fois que Madame serait bien Mlle Anne Le Glen...
— Oui, c'est Mlle Le Glen ! s'impacienta la jeune femme. Et alors, qu'est-ce que vous lui voulez ?
— Simplement, répliqua l'employé, lui remettre cette lettre, qui vient d'arriver au courrier...
Et il tendit à Anne une longue enveloppe bordée de deuil, qu'elle prit avec stupefaction.
— Oh ! l'écriture de Mme Lambréze ! s'exclama-t-elle, ravie, en ouvrant fiévreusement l'enveloppe.
Tous deux s'empressèrent de lire la missive qui était ainsi conçue :
Chère enfant,

Je ne sais si tu recevras jamais cette lettre, que j'adresse à tout hasard à cette société de films qui te recherche. J'ai appris, en effet, par une amie venue me voir, qu'à Saint-Brieuc, les cinémas offraient une prime à qui

permettrait de te retrouver. Je donnerais tout au monde pour qu'on y réussisse et que ces lignes te parviennent !
C'est que, vois-tu, ma chérie, j'ai eu bien des remords, après ton départ, de t'avoir ainsi chassée ! Car, après tout, ta conduite s'inscrivait d'un motif louable ! J'aurais donc dû, peut-être, m'efforcer de mieux te juger, ou tout au moins réstécher et me montrer moins dure ! Mais j'ai été cruellement punie de cette intransigence, vois-tu, parce que depuis que tu es partie, je traîne des jours lamentables, rongée d'angoisse sur ton sort !
Aussi je t'en supplie — et que tu sois heureuse ou malheureuse — si tu lis un jour ces lignes, répond vite à ta vieille amie qui ne peut se faire à l'idée de mourir, sans l'avoir une fois encore serrée sur son cœur.

Veuve Lambréze.

Les deux jeunes gens avaient les larmes aux yeux.
— Excellente femme ! murmura Philippe.
— Il faut croire qu'elle me pardonne ma « scandaleuse inconduite », lui glissa malicieusement Anne.
— Oh ! chérie ! Voulez-vous vous taire ! Dire que j'avais pu croire...

Trois mois plus tard, Anne et Phi-

lippe rentrés la veille de leur voyage de noces, prennent le café avec Mme Lambréze dans le petit salon du Ker-Yannik. La joie est dans tous les yeux, et la bonne dame essuie parfois, furtivement, une larme de bonheur qui brille au bord de ses cils.
— Tout à coup Maria vient annoncer d'un air important.
— L'envoyé spécial du Grand Echo !
La gloire qui leur est venue, entraîne avec elle son cortège d'obligations fastidieuses.
On fait donc entrer le reporter qui s'incline courtoisement.
— Mon journal m'a chargé de présenter ses vœux de bonheur à l'éblouissant Saint-Vallier, à l'adorable Anna Armoria...
— Quoi ? interrompit Mme Lambréze abasourdie. Qu'est-ce que c'est que ça ?
— Ça, répliqua Philippe en souriant c'est le pseudonyme que nous lui avons trouvé ! N'est-il pas à souhait sonore, musical, et évocateur de sa pure beauté celtique ?
— Je ne dis pas non, répliqua la bonne dame, mais... c'est donc que tu as l'intention de continuer à tourner, Anne ?
Les jeunes époux se regardèrent un peu confus. C'est qu'ils n'ont pas osé lui dire encore...
Heureusement que le journaliste vient à leur secours :
— Voyons, Madame ! Ne pas utiliser un talent comme celui de Mme

Saint-Vallier ? Mais ce serait un crime !
— Un crime en effet ! appuie Philippe d'un ton pénétré.
Mme Lambréze, mal convaincue, se tait pourtant, un peu contristée, cependant que le reporter tirant stylo et calepin, commence son interview.
— Vos projets ? Que comptez-vous faire au cours de la saison qui commence ?
— Vous pouvez dire, répond le jeune homme, que nous allons nous consacrer à une grande bande historique : Catherine II...
— Ah ! très bien !
— Ma femme sera une paysanne ukrainienne. Moi, je jouerai un chef cosaque...
— Et l'impératrice ? interroge le reporter sans cesser de noter fébrilement.
— Ah ! dame... nous n'avons encore trouvé personne qui nous paraissent bien convenir au rôle ! Il y faut un port souverain, des allures majestueuses, l'air autoritaire, et en même temps une expression de dignité suprême...
L'envoyé spécial leur pose encore une foule de questions auxquelles ils répondent de fort bonne grâce, tandis qu'il note, note sans trêve. Enfin il a fini, remercie, salue, et se retire.
Philippe est resté debout, immobile au milieu du salon, et Mme Lambréze s'avise tout à coup qu'il la regarde avec une étrange insistance.
— Eh bien ! mon cher enfant,

qu'avez-vous donc ?
Mais le jeune homme, qui paraît soucieux, ne répond pas, et elle insiste, étonnée.
Alors il s'avance enfin vers elle, et avec une pointe de malice, tandis que le fou-rire s'empare d'Anne, il profite gravement :
— Dites donc, chère Madame... Vous seriez très bien dans Catherine II...
FIN

ALGER à 36 h. de PARIS par PORT-VENDES
Transbordement direct du train au paquebot
La voie la plus rapide entre Paris et Alger est celle de Paris-Quai-d'Orsay-Toulouse-Port-Vendes.
La traversée est assurée en 20 h. 30 par les rapides et confortables paquebots de la Compagnie de Navigation-Mixte ; ces paquebots modernes sont pourvus des dispositifs de sécurité les plus perfectionnés.
Dans le sens France-Algérie, ils correspondent à un train-paquebot partant de Paris-Quai-d'Orsay les mardis et samedis soirs, à 19 h. 25 (toutes classes, couchettes de 1^{re} classe, wagon-lits de 1^{re} et 2^e classes entre Paris-Quai-d'Orsay et Port-Vendes-Ville et wagons-restaurant) ; l'arrivée à Alger a lieu le surlendemain matin, à 7 h. 00 (durée totale du voyage, 35 h. 40).
C'est non seulement la voie la plus courte, mais celle qui traverse les eaux les mieux abritées.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

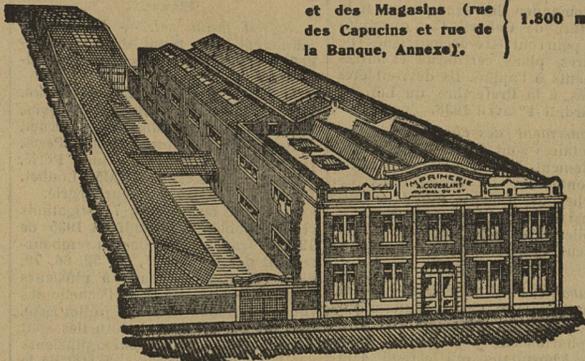
10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m²



LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, facilite les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS